



## 5- RESPONSABLE DU MINEUR :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse complète :

.....

Tél. domicile : .....

Tél. portable mère : ..... Tél. portable père : .....

Tél. travail mère : ..... Tél. travail père : .....

### Personnes à prévenir en cas d'urgence (autres que les parents)

1. Nom : .....

Tél. portable : .....

2. Nom : .....

Tél. portable : .....

### Personnes autorisées à récupérer l'enfant

1. Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

2. Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

3. Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

4. Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

**J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'accueil de loisirs**

Oui  Non

Si oui, le départ se fera à .....H.....

**Nom et téléphone du médecin traitant :**

.....

**N° sécurité sociale, auquel est affilié l'enfant :**

.....

Je, soussigné(e), ..... responsable légal du mineur, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et **m'engage à les réactualiser si nécessaire.**

J'autorise le responsable des activités à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date : .....

Signature du responsable légal

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018 vise à renforcer, à l'échelon européen, la protection des données personnelles et fixe des obligations spécifiques aux responsables de traitements et aux prestataires sous-traitant.

Dans le cadre des missions exercées au sein du pôle enfance, chaque service est amené à traiter des données personnelles pour la gestion des inscriptions, la communication institutionnelle auprès des familles. Les données ainsi recueillies ne font l'objet d'aucune cession à des tiers ni d'aucun autre traitement de la part de la Mairie. En application de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, pour l'exercice des droits des personnes à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous pouvez contacter par courrier adressé à M. le Maire, Pôle EJES, mairie 24 place du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945 à 69390 Vernaison.